

26 juin 2009 -14:18

Appartient à Conseil des ministres du 26 juin 2009

## Titres-services

### Modifications au dispositif des titres-services - deuxième lecture

### Modifications au dispositif des titres-services - deuxième lecture

Sur proposition de Mme Joëlle Milquet, ministre de l'Emploi, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'arrêté royal qui apporte quelques modifications au dispositif des titres-services (\*).

Il s'agit des modifications suivantes :

- suppression de la distinction entre les travailleurs de catégorie A et B dans le but d'améliorer la qualité des contrats de travail titres-services,
- renforcement des contrôles sur les entreprises titres-services,
- indexation structurelle de l'intervention fédérale par titre-service, en application des décisions du conclave budgétaire d'octobre 2008, afin de garantir le financement de l'indexation des salaires des travailleurs titres-services par les entreprises,
- modifications visant à améliorer le fonctionnement pratique du système.

(\*) par modification de l'arrêté royal du 12 décembre 2001, en exécution de la loi portant des dispositions diverses du 22 décembre 2008.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13  
<http://www.milquet.belgium.be>